

Lettre électronique du Centre de ressources Politique de la ville

36, bd Amilcar CABRAL, Imm. La Varangue, 97200 FDF.

BP 7222, 97277 Schoelcher cedex,

Pour publier un article sur des projets et actions de développement social urbain :

Tél : 0596 686452, Fax 0596 589628 contact@villecaraibe.com

SOMMAIRE

< page 1 agenda et page 2 actualité et aménagement urbain

<Page 3 à 4 Thématique prévention la délinquance et médiation sociale

<Page 5 Lutte contre les discriminations / Education/ Insertion

<Page 6 à 7 Déplacements doux /culture et comptes rendus Centre de ressources



Prochain rendez vous du Centre de ressources : Atelier 4 du Cycle de qualification politique de jeunesse :

Intervenir auprès des Jeunes en rupture avec les Institutions. vendredi 16 octobre de 8h à 13h AFPA école hôtelière à la Batelière, ancienne route de Schoelcher. Pour télécharger une présentation : [> Cliquez ici <](#) .

Atelier des partenaires de l'Insertion par l'Activité Economique de l'URSIEA sur « Commande publique et développement de l'offre d'insertion en Martinique ». Intervention de Patrick LOQUET, Membre du CNAIE, Maître de conférences en droit public et Directeur du Réseau 21. Le Lundi 26 octobre 2009 à 14h00 à l'Hôtel de Région de Martinique.

Pour s'inscrire contact de l'URSIEA : par fax: 0596 511756/ [email : ursiea-martinique@wanadoo.fr](mailto:ursiea-martinique@wanadoo.fr)

Visite de la Secrétaire d'Etat en Martinique et aménagement urbain dans les DOM

Le Député Maire a présenté le Grand Projet de Ville de Fort de France à la Secrétaire d'Etat lors de sa visite actuelle en Martinique. Cette présentation s'est déroulée concrètement sur le terrain : Morne Abélard, Terre Sainville, Trenelle- Citron, pour mieux faire comprendre les particularités de ces opérations et de l'habitat spontané en Outre mer (enclavement, environnement, risques naturels...).

Cette Semaine, Serge Letchimy, rendra officiellement au Gouvernement les conclusions de son travail de Mission parlementaire sur l'habitat insalubre en Outre mer, ayant pour objectif d'adapter les politiques d'aménagement à nos réalités des situations concrètes rencontrées sur le terrain. 14 propositions seront présentées, dont la création d'opérations publiques de « résorption de l'habitat spontané » (RHS) plus adaptées que les outils d'aménagement actuels. Parmi quelques orientations déjà annoncées : Prise en compte des risques naturels, implication plus importante des acteurs locaux et notamment des communes, modification de certaines législations telles que la loi régissant la zone des 50 pas géométriques, simplification des montages financiers, suivi des modifications,... **A suivre (Source France Antilles)**

Projet d'Aménagement Global aux quartiers Pontaléry, Pont Doré, Cité des Braves et Four à chaux au ROBERT par l'Agence des 50 pas géométriques

Ce secteur du Sud du Robert fait l'objet d'une étude (diagnostic) destinée à définir un projet global d'aménagement du site intégrant l'amélioration des conditions de vie des habitants, la prise en compte du développement économique du quartier, de l'environnement et risques naturels et de la régularisation des occupations foncières de la zone des 50 pas. Cette zone regroupe environ 120 constructions réparties sur 5 hectares. L'objectif de cette étude menée par un cabinet conseil est pour l'Agence de définir un plan assorti d'un programme intégré et de présenter les enjeux du projet en les spatialisant sur ce site..

L'Agence des 50 pas géométrique est aménageur urbain sur les zones côtières classées de Martinique, elle fait souvent face aux difficultés de l'habitat spontané et de la régularisation des titres de propriété.

Pour découvrir les missions de l'Agence des 50 pas sur son site Internet : <http://www.agence50pas972.org>

Article des Echos : FADELA AMARA SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE [06/10/09]

La politique de la ville aborde un nouveau tournant avec la remise en question du zonage des territoires éligibles. La secrétaire d'Etat à la Ville est opposée au contrat unique et défend le zonage, même s'il convient d'en revoir certains paramètres pour « *concentrer les actions sur les territoires les plus en difficulté* ». Pas question, par conséquent, de toucher aux 215 quartiers ultra-prioritaires bénéficiaires du plan Espoir banlieues lancé par le chef de l'Etat en février 2008 et qui, jeudi dernier, a fait l'objet d'un nouveau bilan lors d'une réunion ministérielle à l'Elysée. Plutôt faible au démarrage, l'implication des ministères dans les différents dispositifs de ce plan s'est nettement améliorée, constate Fadela Amara. La secrétaire d'Etat compte y inclure de nouvelles initiatives, comme la création d'académies d'art et le déploiement d'un schéma national de construction d'internats. Autant de projets encore en attente d'arbitrages et qui feront l'objet d'un prochain Conseil interministériel des villes (CIV). [Cliquez ici pour télécharger cet article des Echos dans son intégralité](#)

PLAN de Prévention de la délinquance et d'aide aux victimes

Le Premier ministre François Fillon a dévoilé le plan de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes, vendredi 2 octobre, à l'issue d'un comité interministériel de prévention de la délinquance à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine). Ce plan comprend cinquante mesures déclinées en quatre axes : prévention situationnelle, coordination des acteurs locaux, prévention de la délinquance des mineurs et aide aux victimes. En préparation depuis plusieurs mois, il vise avant tout à relancer la loi de prévention de la délinquance du 5 mars 2007. Dans un discours du 28 mai dernier, Nicolas Sarkozy avait reconnu les difficultés de mise en œuvre de cette loi dont il était l'auteur. "Cette loi avait instauré une méthode : la proximité, le travail en réseau, autour du maire. Au fond l'essentiel de la loi de 2007, c'est de faire le maire le pivot de l'action de la prévention de la délinquance", a rappelé François Fillon.

Selon le Premier ministre, la principale difficulté que rencontrent les maires concerne les échanges d'informations nominatives au sein des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). La question du "secret partagé" était en effet l'un des points les plus controversés de la loi de 2007. Or, sur le terrain, les travailleurs sociaux sont très réticents à partager leurs informations, comme l'a montré un rapport du Conseil national des villes (CNV) qui, en début d'année, avait conclu à une "absence quasi systématique d'application de la loi". La notion de secret professionnel partagé devrait donc être mieux définie. Il faudra "travailler à ce qu'elle soit mieux acceptée à la fois par les travailleurs sociaux, par les enseignants et par les forces de l'ordre", a insisté le Premier ministre. Une "charte déontologique" devrait être rédigée avec le Conseil supérieur du travail social. Enfin, des équipes pluridisciplinaires de soutien et d'appui composées de travailleurs sociaux, de policiers et de personnel de l'éducation devront faciliter la circulation des informations au sein des CLSPD.

Autre volet : la "prévention situationnelle". Un "nouvel élan" sera donné à la vidéoprotection, a déclaré François Fillon avec un doublement des fonds destinés à aider les communes à s'équiper, ceux-ci devant être portés à 20 millions d'euros. En outre, "la mise en place des systèmes de vidéoprotection va être facilitée" par la Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (Loppsi) qui sera bientôt débattue au Parlement.

Par ailleurs, tous les projets financés par l'Anru comporteront une étude de sécurité publique prévue par le décret du 3 août 2007. Des "référénts sûreté" seront nommés dans chaque département pour conseiller les maîtres d'ouvrage publics ou privés.

En matière de prévention de la délinquance juvénile, le Premier ministre a rappelé les grandes lignes du plan de sécurisation des établissements scolaires présenté par le ministre de l'Education Luc Chatel et le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux, le 23 septembre (voir ci-contre). Les missions locales seront-elles aussi mises à

contribution pour prévenir les risques de récidive : chaque jeune sortant de détention se verra proposer un contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis). Ce dispositif a déjà été mis en place dans sept départements et sera progressivement étendu.

Le Premier ministre a placé beaucoup d'espoirs dans le travail des polices d'agglomération prévues dans la Loppsi, à l'image de celle du Grand Paris qui est déjà sur les rails.

Pour les victimes, François Fillon a promis des "guichets uniques d'aide" dans les 50 juridictions "à l'activité pénale la plus importante".

Enfin, le plan accord une large place à l'évaluation. Une mission permanente d'évaluation de la politique de prévention travaillera avec les associations d'élus pour la création d'indicateurs d'activité qui font défaut. "La loi de 2007 était une bonne loi, et l'Etat va aider les acteurs locaux à la faire vivre", a encore déclaré le Premier ministre.

Pour : [téléchargez le plan de Prévention](#)



Le Secrétariat général du CIV publie *Guide d'évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale* (coll. Cahiers Pratiques), en partenariat avec la DGAS, l'Acse et le réseau d'acteurs de la médiation sociale France Médiation. Résultat d'une évaluation menée en 2007 par cinq structures de médiation sociale (basées à Angoulême, Lille, Chalon-sur-Saône, Marseille et Niort), ce guide, conçu sous forme de fiches pratiques, s'adresse aux structures de médiation sociale. Objectifs : présenter une démarche d'auto-évaluation accompagnée ; construire un référentiel et des outils tirés de l'expérience ; rendre l'évaluation attractive et montrer les avantages d'une telle démarche. "Il s'agit bien de construire des outils d'évaluation communs aux différents métiers de la médiation afin de démontrer leur utilité sociale", expliquent les auteurs. Le guide propose de nombreux exemples d'outils pour la mise en œuvre de l'évaluation depuis les plannings, jusqu'aux outils de collecte de données, mais aussi d'analyse ou de valorisation des résultats.

En cas de difficulté pour télécharger le document, clic droit de souris sur le lien puis "enregistrer la cible sous".

[Guide d'évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale](#) (format PDF - 7.2 Mo)170 pages

L'Acse et Uniformation partenaires pour former les adultes-relais

Le 30 septembre dernier, l'Acse et Uniformation, partenaire de la formation professionnelle des entreprises, des associations et coopératives, ont signé un accord de partenariat pour financer la formation des adultes-relais. D'une durée de trois ans, l'accord porte sur un budget de 1,1 million d'euros, dont 275 000 euros au titre de 2009. L'Acse réalisera un état des lieux des besoins de formation et d'accompagnement professionnel des adultes-relais. Uniformation financera des modules de formation à la médiation, des bilans de compétences et des accompagnements à la VAE (validation des acquis de l'expérience). Actuellement, 4 200 adultes-relais sont en activité, dont près d'un millier dans des structures adhérentes à Uniformation. Employés en contrat aidé dans le secteur non lucratif, ils assurent des missions de médiation dans les quartiers relevant de la politique de la Ville. Les demandeurs d'emploi recrutés dans ce cadre doivent nécessairement être âgés d'au moins 30 ans. [Pour télécharger l'accord cadre et les éléments d'information de l'ACSE](#)

Antennes de Justice et de droit inaugurées lundi 05 octobre

Maison de la cohésion sociale de Schœlcher

Construit à la Pointe de Jaham et ouverte de manière officielle depuis 2008, la Maison de la cohésion sociale regroupe la quatrième antenne de Justice et de droit de Martinique. Comme le stipule la convention entre le TGI et la ville de Schœlcher, cet espace est régi par le Conseil Départemental de l'Accès aux Droits (CDAD) sous la présidence du Président du Tribunal de Grande Instance.

En rapprochant les outils de Justice du Grand public, il s'agit d'éviter la lourdeur et la complexité du procès civil ou pénal, afin de favoriser le développement de procédures alternatives, comme l'information, la conciliation ou la médiation, sans oublier l'accueil et l'écoute des victimes.

Contact : tél.0596 727239 /0596 727206

Maison de Justice et du droit de Fort de France Située au 8 rue du 23 mai 1848 aux Terres Sainville (près de l'Eglise), elle a été inaugurée ce lundi également en présence du Maire, du Préfet et du Président du Tribunal de Grande Instance. Au-delà des missions de conciliation et médiation en son sein, la Maison de Justice et de droit regroupe également l'Association la Main tendue qui comprend 14 agents de médiation sociale interquartier (AMIQ). Ils se déplacent sur les 14 quartiers inscrits en Politique de la ville à Fort de France. Cette structure a vocation à favoriser la proximité entre les habitants eux-mêmes et les institutions. Elle pourrait regrouper d'autres services et favoriser de la coordination d'initiatives citoyennes sur le quartier Terresainville.

Conférence CARICOM sur la prévention de la criminalité et de la violence chez les jeunes - Saint-Christophe-et-Nièves.

Les 22 et 23 juin 2009, le CIPC a participé à une conférence régionale de haut niveau du regroupement CARICOM, organisée par le Ministère de la Sécurité nationale de Saint-Christophe-et-Nièves. Plusieurs représentants nationaux et internationaux ont participé à la conférence, dont le Premier Ministre de la Fédération de Saint-Christophe-et-Nièves, un Ministre de Trinidad et Tobago, des représentants de ONU-Habitat, la Banque mondiale, USAID, Organisation des États américains, UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé. Laura Capobianco, analyste senior et chargée de projets au CIPC, a présenté les conclusions du Rapport international et du Recueil de pratiques sur la prévention de la criminalité, en mettant l'accent sur les conclusions se rapportant aux pays du Sud, et a aussi participé à une session de partenaires et donateurs. Cette session a permis de décrire les activités et le réseau du CIPC, ainsi que son implication dans la prévention de

la criminalité dans les Caraïbes.

La conférence CARICOM a fourni une excellente plateforme pour approfondir les connaissances sur les enjeux-clés qui affectent la région dont : le haut taux de violence associé au trafic de drogues et d'armes, les approches de genre dans la prévention de la criminalité, la prolifération des gangs de jeunes dans certains pays (Jamaïque, Trinidad et Tobago, Sainte-Lucie), et la criminalité et l'insécurité vécues dans les régions rurales. Parmi les enjeux et inquiétudes qui ont ressorti des panels de discussion, notons le besoin de développer une culture favorable à l'évaluation dans les Caraïbes. Les Actes de la conférence ont été présentés en Juillet 2009 à la réunion CARICOM des Chefs d'États. Pour consulter les présentations effectuées par divers intervenants lors de la conférence régionales, cliquez sur les liens ci-dessous:

- [Laura Capobianco](#), ICPC
- [Dr. Alexander Butchart](#), World Health Organization
- [Dr. Juma Assiago](#), UN-Habitat
- [Gregory Sloane-Seale](#), Ministry of National Security, Trinidad & Tobago
- [Dr. Charles M. Katz](#), Organization of American States
- [Alys Willman](#), World Bank
- [Fulade Mutota](#), WINAD, Trinidad & Tobago
- [UNICEF Representative](#), Barbados and the Eastern Caribbean

Pour télécharger les éléments sur le site Internet du ICPC : [cliquez ici](#)

Dossier du Ministère de l'éducation nationale et du Ministère de l'intérieur sur la sécurisation des établissements scolaires : [Cliquez ici](#)

Prévention de la violence : guide pour un diagnostic de sécurité d'un établissement scolaire (EDUSCOL, Ministère de l'Education Nationale) : [téléchargez ici](#)

Repenser l'échec scolaire, un levier pour agir dans l'éducation prioritaire, actes de la Journée académique de l'éducation prioritaire du 10 novembre 2008 à Lyon, les Actes : [Téléchargez le document](#)

En quelques mois "les missions locales ont fait un bond" article de Localtis publié le 05 octobre 2009

Après des mois d'incertitude sur leur avenir, les missions locales sont assurées de leur rôle de "pivot" par le nouveau plan Jeunes présenté par le chef de l'Etat la semaine dernière. Le point avec Bernard Perrut, président du Conseil national des missions locales (CNML) et député-maire de Villefranche-sur-Saône. Enfin de la reconnaissance. C'est sans doute ce qu'ont éprouvé les missions locales à l'issue de l'allocution du chef de l'Etat, le 29 septembre dernier à Avignon sur l'emploi des jeunes. Après des mois de doutes sur leur place dans la nouvelle organisation du service public de l'emploi, être considérées

comme le "pivot de l'accompagnement des jeunes" n'est pas anodin. La page du "contrat d'autonomie" confié à des organismes privés est bel et bien tournée. Les missions locales seront amenées à jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre "décrochage", a assuré Nicolas Sarkozy. Elles travailleront aux côtés des CFA et des rectorats au sein de "plateformes régionales d'orientation", un dispositif qui doit être expérimenté cette année avant d'être généralisé en 2010. Reste à savoir s'il s'agit des structures d'orientation labellisées prévues à l'article 3 du projet de loi sur la formation qui doit passer cette semaine en commission mixte paritaire. Le président a par ailleurs garanti des moyens "à hauteur des résultats obtenus". Chaque "décrocheur" se verra proposé un parcours d'insertion, avec droits et devoirs.

Pour télécharger l'entretien sur le site de localtis : [cliquez ici](#)

Les chiffres de population vont être mis à jour tous les ans ! Article de Localtis publié le 08 octobre 2009

Publiées jusqu'alors tous les huit ou neuf ans, les populations légales des collectivités vont faire l'objet d'une actualisation annuelle. Une bonne nouvelle pour la gestion locale, qui n'est cependant pas sans poser des difficultés pour les collectivités proches des seuils légaux de population. [Cliquez ici pour télécharger cet article](#)

La lutte contre les discriminations à l'épreuve du temps et des territoires

Rôle des élu(e)s, place des victimes et configurations d'actions locales

Réalisée en octobre 2008, elle a paru dans le livret "Discriminations et territoires, la mobilisation des acteurs locaux" édité par le réseau RECI et le réseau national des Centres de ressources Politique de la Ville, en septembre 2009.

Elle vise, à partir d'un corpus de documents présentant une quinzaine de démarches ou d'actions locales, à dégager des éléments récurrents qui (dé)favorisent la mise en œuvre d'une action publique effective de lutte contre les discriminations. Elle est centrée sur les trois questionnements suivants :

- La mobilisation (ou au contraire l'absence de mobilisation) des élus dans l'élaboration d'actions territoriales de prévention et de lutte contre les discriminations ;
- La place des victimes ou au contraire l'absence de place des victimes dans l'élaboration de ces actions locales
- Les éléments favorisant ou bloquant la mise en œuvre d'actions effectives de prévention et de lutte contre les discriminations à l'échelle des territoires (approches institutionnelles, initiatives associatives, mise en réseau, logiques partenariales)...

Pour télécharger cette étude sur le site de l'ISCRA (Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée) :

<http://www.iscra.org/index.php>

POUR UN NOUVEAU RAPPORT AU DEPLACEMENT ET AU RESPECT DES PIETONS ET DEUX ROUES

La première évaluation mondiale de la sécurité routière révèle que près de la moitié des 1,27 million de personnes qui meurent dans un accident de la route chaque année sont des piétons, des motocyclistes et des cyclistes. Si les occupants des voitures sont aujourd'hui mieux protégés qu'avant, les besoins des usagers vulnérables de la route ne sont pas pris en compte.

Le Rapport de situation sur la sécurité routière dans le monde, offre la première analyse mondiale sur la mise en œuvre par les pays de mesures efficaces en matière de sécurité routière, telles que : la limitation de vitesse, la lutte contre la conduite en état d'ébriété, l'utilisation de la ceinture de sécurité, des dispositifs de sécurité pour enfants et le port du casque pour motocyclistes.

Ce rapport, financé par la fondation Bloomberg Philanthropies, recueille des informations de 178 pays, qui représentent plus de 98% de la population mondiale. Il repose sur une méthode standardisée qui permet de faire des comparaisons entre les pays. « Nous avons constaté que, dans de nombreux pays, la législation nécessaire pour protéger la population n'existe pas ou n'est pas globale. Et même lorsqu'une législation adéquate existe, la plupart des pays signalent qu'elle est peu appliquée », a déclaré le Directeur général de l'OMS, le Dr Margaret Chan. « **Nous ne prêtons pas suffisamment attention aux besoins des piétons, des cyclistes et des motocyclistes, dont beaucoup se retrouvent à l'hôpital. Si nous voulons que le nombre d'accidents, de handicaps et de décès cesse d'augmenter ou baisse, nous devons faire des progrès** » a-t-elle ajouté.

Pour télécharger cet article : <http://www.evous.fr/Les-pietons-et-cyclistes-sont-les,1097243.html>

Pour retrouver La première évaluation mondiale de la sécurité routière :

http://www.adequations.org/IMG/article_PDF/article_1120.pdf

Charte du piéton dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain du Grand Lyon : [Téléchargez ici](#)

Exemple de Campagne en Belgique : "LES PIETONS NE SONT PAS DES OBSTACLES". [Téléchargez ici](#)

Site du Grenelle de l'environnement sur les déplacements doux et la mobilité : [Téléchargez la page](#)

- [Garantir l'accès au bassin de vie, à l'emploi et aux activités](#)
- [Favoriser les modes de déplacements de proximité dans les quartiers](#)
- [Créer de nouvelles offres alternatives](#)
- [Des outils juridiques au service des déplacements](#)

Pour télécharger une bibliographie du Secrétariat Général sur la Politique de la ville sur la mobilité :

http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Bibliographie_cle05988d.pdf

Mission permanente pour « valoriser les richesses » de l'Outremer.

« Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, a décidé de créer une mission permanente destinée à valoriser les richesses culturelles de l'Outre-mer, en vue notamment de contribuer au développement économique et social de ces territoires, et de la confier à Michel Colardelle, conservateur général du Patrimoine.

Le ministre de la Culture et de la Communication entend ainsi se donner les moyens de définir le cadre d'une nouvelle politique culturelle, ambitieuse, en faveur de l'Outre-mer, qui doit s'inscrire dans la perspective des États-généraux de l'Outre-mer voulus par le Président de la République.

Michel Colardelle proposera au ministre les grandes lignes de la nouvelle politique et les mesures nécessaires à sa mise en œuvre. Ces préconisations devront s'appuyer sur une analyse précise des forces et des faiblesses des actions actuellement menées, et sur un constat des aspirations des populations concernées. Elles seront formulées en liaison étroite avec le secrétariat d'État à l'Outre-mer qui est déterminé à considérer la valorisation des richesses culturelles comme préalable au développement touristique. Marie-Luce PENCHARD l'a encore déclaré lors de sa visite en Martinique.

Un rapport d'étape sera rendu avant la fin du mois de janvier 2010 par Michel Colardelle, qui quitte ses fonctions de directeur du service à compétence nationale du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) ».

Site internet sur la vie culturelle caribéenne : Gens de la Caraïbe <http://www.gensdelacaraibe.org/index.php>

Quelques comptes rendus et programmes d'actions collectives du Centre de ressources

1. [Programme de l'Atelier « Territoires, acteurs, outils de la Politique de la ville »](#)
2. [Programme - premier atelier prévention de délinquance Ville Caraïbe 24,25,26 Juin](#)
3. [Programme du cycle de qualification collective sur l'évaluation de la politique de la ville du 22 au 25 sept 08](#)
4. [compte rendu Atelier Ville caraïbe "Territoires acteurs outils de la politique de la ville" du 29-05-2008](#)
5. [Le cadre de la prévention de la délinquance compte rendu 24 juin 2008 \(atelier ville caraïbe\)](#)
6. [Prévention de la délinquance et école parentalité compte rendu du 25 juin 2008 \(atelier ville caraïbe\)](#)
7. [Partenariat Police Ville Justice compte rendu 26 juin 2008 \(atelier ville caraïbe\)](#)
8. [Programme Journée de sensibilisation aux enjeux du commerce dans le domaine du renouvellement urbain- Jeudi 10 avril 2008](#)
9. [Comptes rendu du Cycle de qualification sur l'évaluation de la politique de la ville Lundi 22 Septembre 2008](#)
10. [Comptes rendu du Cycle de qualification sur l'évaluation de la politique de la ville Mardi 23 Septembre 2008](#)
11. [Comptes rendu du Cycle de qualification sur l'évaluation de la politique de la ville Mercredi 24 Septembre 2008](#)
12. [Comptes rendu du Cycle de qualification sur l'évaluation de la politique de la ville Jeudi 25 Septembre 2008](#)
13. [Compte rendu Journée d'information collective sur la prévention de la récidive](#)
14. [Rencontre sur la politique de la ville à la lumière de la crise de Février 2009 \(dossier de participants\)](#)
15. [rencontre débat sur la politique de la ville à la lumière de la crise de Février 2009. compte rendu 23 04](#)
16. [FORUM MEDIATION SOCIALE ACTES DU 28 MAI CR ville caraïbe](#)
17. [Programme 24 juin LCD Martinique Ville caraïbe- lutte contre les discriminations](#)
18. [Compte rendu 24 juin 2009 -Matinée d'information sur la lutte contre les DISCRIMINATIONS \(Centre de ressources\)](#)

Pour publier un article, une présentation de projets, une information : contact@villecaraibe.com ou par téléphone : 0596 686452

